



DEPARTEMENT DU NORD

Commune de
WANNEHAIN



PLAN LOCAL D'URBANISME

ARRET PROJET

Légende

- Nouvelles constructions non cadastrées
 - Emplacement réservé
 - Espace boisé classé
 - Zone à Dominante Humide du SDAGE Artois Picarde
 - Elément de patrimoine à protéger
 - Cheminement pédestre à préserver
 - Bâtiment Agricole identifié à la date du diagnostic agricole
 - Bâtiment agricole identifié pour le changement de destination
 - Désignations :
- Zonage PLU**
 - UA: Zone urbaine centrale
 - UAa: Zone urbaine centrale avec des règles différentes
 - UB: Zone urbaine périphérique
 - UC: Zone urbaine périphérique de plus faible densité
 - UCi: Zone urbaine périphérique de plus faible densité et soumise à un risque d'inondation
 - UD: Zone urbaine périphérique du hameau de Boursu
 - IAUE: Zone à urbaniser à vocation économique
 - IAUE': Zone à urbaniser à vocation habitat
 - A: Zone agricole
 - Abj: Zone agricole au sein de la plaine de Bouvines
 - Abj': Zone agricole au sein de la plaine de Bouvines et soumise à un risque d'inondation
 - A1: Zone agricole soumise à un risque d'inondation
 - A2: Zone agricole soumise à un risque d'inondation par ruissellement
 - N: Zone naturelle
 - N1: Zone naturelle au sein de la plaine de Bouvines

Assermentation

La commune est concernée par le risque d'inondation par débordement sur le village de la Morque, un PPI a été prescrit le 11/09/2014, la zone d'eau est identifiée au zonage par un indice "I".

La commune est concernée par le risque naturel de mouvement de terrain en temps de sécheresse de la végétation des sols argileux, un indice "M" a été prescrit le 11/09/2014, la zone d'eau est identifiée au zonage par un indice "M".

La commune est concernée par le risque de mouvement de terrain des règles de construction parasismiques doivent être appliquées.

La commune est concernée par le risque de mouvement de terrain des règles de construction doivent être appliquées.

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Numéro	Vocation	Significatif	Surface
ER1	Extension de l'église ancienne et culturelle	Commune	1631,95 m ²
ER2	Création d'une "place de l'école"	Commune	8597,36 m ²
ER3	Reconstruction de la rue du Saint-Gel	Commune	14,57 m ²
ER4	Extension du cimetière	Commune	2725,5 m ²
ER5	Création d'un parking	Commune	200,94 m ²
ER6	Création d'un accès	Commune	211,08 m ²
ER7	Prévoir un accès à cheval par le chemin de la Morque	Commune	5448,11 m ²
ER8	Création d'une thermale pédestre	Commune	305,74 m ²



ECHELLE
1:4 500 **4.1**